

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2640

AVIS PUBLIC est donné que le 12 mai 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2640 intitulé :

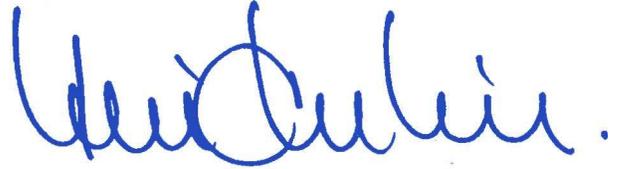
« Règlement décrétant l'exécution de travaux pour la construction d'une toiture sur une patinoire extérieure réfrigérée située au parc Simard du 50, chemin des Patriotes et autorisant, à ces fins, un emprunt de 5 170 000 \$ »

AVIS PUBLIC est aussi donné que le règlement n° 2640 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 18 juin 2025.

AVIS PUBLIC est enfin donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy situé au 71, rue Charlotte, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 26^e jour de juin 2025.

Le greffier,



René Chevalier